

vité? Quels sont les faits essentiels que nous devons connaître pour savoir au juste quelle ligne de conduite nous devrions adopter au sujet de l'activité future de cet organisme? Tout esprit juste sera frappé par l'essor et les réalisations remarquables de la Société: de là, précisément, les problèmes qui se posent à nous. Il y a plusieurs années, la radio et la télévision étaient des inventions au stade expérimental. Aujourd'hui, elles s'insèrent dans le contexte de notre vie quotidienne.

Les citoyens du pays veulent que la Société Radio-Canada soit une source de renseignements dignes de foi, qu'elle nous récréé et nous éduque. Qu'est-ce que cela suppose? Cela suppose un service encore plus complet partout au pays. Pour créer de tels services plus complets, il faut que les stations de radiodiffusion privées portent une partie du fardeau de la Société Radio-Canada. Selon moi, personne dans le domaine de la diffusion par le truchement de la radio ou de la télévision au Canada ne devrait posséder de pouvoirs spéciaux permettant de réglementer l'activité des concurrents. Cet essor dont j'ai parlé exige que nous préservions les choses essentielles à notre mode de vie. La meilleure façon d'y parvenir c'est d'assurer l'impartialité de tous les commentaires que l'on fait entendre à la population.

Je parle d'impartialité en matière d'interprétation des nouvelles parce que la question a donné lieu à de grands débats. On a accusé la Société Radio-Canada de recourir aux services d'une poignée de commentateurs seulement lors des émissions qu'elle consacre aux échanges de vues ou aux nouvelles; on a soutenu que ces commentateurs ont des préférences politiques ou que du moins leurs techniques sont orientées en un sens défini. Ce n'est pas à moi de dire si c'est le cas. Je déclarerai toutefois que certains de mes commentateurs auxquels ces choses n'ont pas plu m'ont transmis des protestations énergiques. Ce n'est pas là du nouveau car il en est ainsi depuis quelque temps déjà. J'ai ici un petit article qui a paru dans le *Financial Times* livraison du 29 janvier 1954 où il est fait allusion à cette troisième accusation. Il est intitulé: "Radio-Canada manie le fouet dans l'intérêt du Gouvernement." Il y est question de quelque chose qu'a écrit M. Chester Bloom et le texte est ainsi conçu:

En somme, l'essence des propos de cet esclave obstiné de l'horaire c'est que si on n'aime pas le gouvernement libéral, Radio-Canada n'accordera pas de temps à la radio. C'est vrai évidemment!

Je ne blâme pas autant les fonctionnaires de Radio-Canada que le gouvernement libéral.

L'auteur poursuit en disant que si quelqu'un donne le moins à croire qu'il est tory, il

[M. Hollowach.]

est immédiatement écarté. Je continue la lecture de l'article:

Pour s'épargner des ennuis, les hommes vendus de Radio-Canada empêchent tout simplement la personne coupable d'approcher des micros.

Nombreux sont les scribes qui adulent le Gouvernement et obtiennent constamment des émissions. La chose est notoire! Ceux qui ne le font pas n'ont qu'à aller prendre... l'air!

Une personne qui aurait pu devenir conférencier à la radio a attendu en vain pendant 14 ans à cause de ces crises d'expulsions spasmodiques. Et pourtant un autre monsieur a à peine le temps, à son arrivée en ville, de défaire ses bagages qu'il lui faut courir hors d'haleine jusqu'au poste de radio.

A un écrivain connu pour ne pas priser le Gouvernement et dont les coups droits font la terreur des poltrons de Radio-Canada, on dit qu'il zézaie, qu'il parle trop vite ou que sa voix n'enregistre pas bien. C'est de la bouillie pour les chats!

Ou on peut lui dire: "Heureux de vous obliger, mon vieux, mais, vous savez, toutes nos inscriptions se font à Toronto. Pourquoi n'écrivez-vous pas à un tel?"

C'est évidemment un mensonge, parce qu'on concède toujours du temps à la clique sans fin des acolytes approuvateurs à Ottawa.

Le Gouvernement ne veut et ne peut souffrir la critique. Il suffit de dire un mot défavorable du régime Saint-Laurent pour être coupé. Le personnel de Radio-Canada ne veut pas risquer sa tête précieuse, de peur que le D^r McCann ou un autre membre du Cabinet ne trouve à redire.

Toute critique qui ne plaît pas au gouvernement est jugée injuste. Tout ce qui plaît au gouvernement est déclaré impartial.

Il faut établir bien clairement, je pense, que Radio-Canada doit servir le public et non pas un parti politique ni le patronage. J'ai confiance que les dirigeants de la Société étudieront la question à fond et séviront, au besoin, sans ménagement contre quiconque pourrait utiliser une émission non politique aux fins du parti pris politique.

Que dire de la télévision? Très peu de foyers avaient la télévision lorsqu'elle a fait son apparition il y a quelques années. On la considérait comme un article de luxe. Je crois que les émissions régulières de télévision n'ont commencé à Montréal et à Toronto qu'en 1952. Il est intéressant de noter que depuis, soit à la date du 1^{er} avril dernier, il y avait 1,241,000 téléviseurs dans les foyers canadiens. Nous devrions, je pense, nous appliquer à mettre à la portée des pauvres et des plus bas salariés au pays les moyens d'acquérir cet instrument et de bénéficier de quelques-uns des avantages qu'il offre. Radio-Canada a accru ce service, mais un bon moyen d'arriver à ce résultat consiste à abaisser le prix de revient élevé de ces appareils.

Nous devrions songer à supprimer graduellement la taxe d'accise de 15 p. 100 qui frappe actuellement les postes récepteurs de radio, les téléviseurs et les produits connexes. A mon avis, cette taxe constitue un exemple classique de services pour lesquels le public paie deux fois. Outre les importantes subven-